

L'eau, droit de vie au 21^{ème} siècle

Bruxelles, mai 2000 - Initié par le Groupe des Verts au Parlement Européen, le 4^{ème} Sommet du P7 - groupe alternatif au G7 - avec P comme Pays les Plus Pauvres, a placé l'eau au centre de ses débats. La réponse des "Pauvres" au modèle de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, présentée en mars dernier à La Haye par la Commission Mondiale de l'Eau. H2o mai 2000.

L'EAU, DROIT DE VIE AU 21^{ème} SIÈCLE

Déclaration finale du 4^{ème} Sommet du P7 des sept pays les plus pauvres de la planète

À

Un présent intolérable

Sur 6 milliards d'êtres humains, 1,4 milliard n'ont pas accès à l'eau potable (environ 1,7 milliard, d'après l'Organisation Mondiale de la Santé). Selon le "World Water Vision" (La Haye, mars 2000), plus de 3 milliards de personnes (1 sur deux) n'ont pas accès à des services sanitaires. Les dégradations des ressources en eau sont de plus en plus graves et généralisées. La région des lacs en Amérique du Nord est irrémédiablement polluée à l'échelle d'une, voire de deux générations ; la pollution des rivières en Inde a atteint des niveaux "catastrophiques". Il en est de même des fleuves de la Slovaquie, de la Pologne et de l'Ouest de la Russie. Le fleuve Colorado ne porte plus d'eau à la mer. En Chine du Nord, sur des millions d'hectares, la nappe phréatique baisse dans la proportion d'un mètre par an. L'irrigation en est la principale cause la contamination de l'eau par l'arsenic au Bangladesh et au Bengale a mis en danger la vie de plus de 50 millions de personnes.

Mais les profits de Vivendi et de la Suez-Lyonnaise des Eaux (respectivement n°1 et n°2 mondiaux des entreprises spécialisées dans les services de distribution de l'eau potable et de traitement des eaux usées) n'ont fait que croître dans les années 90. Il en va de même pour les grandes multinationales de l'eau minérale en bouteilles telles que Nestlé-Perrier et Danone. L'eau est devenue un business à très haut rendement. La dégradation des ressources provoque en effet la rareté donc donne une valeur ajoutée de plus en plus grande à celles qui sont préservées.

Des usages désastreux de l'eau

Un bilan inquiétant pour le développement durable

Ce présent intolérable dans le domaine de l'eau reflète une gestion déplorable (et inacceptable) de l'ensemble des ressources de l'éco-système Terre marquée par : la déforestation de la planète à des rythmes qui restent scandaleusement élevés malgré les conventions écrites et les engagements pris par tous les États du monde ; la désertification, toujours en expansion ; la sécheresse qui vient encore une fois de toucher l'Éthiopie et l'Inde en est une illustration douloureuse ; la disparition accélérée des espèces microbiennes, végétales et animales, semble ne pas vouloir s'arrêter. La diversité biologique est de plus en plus sacrifiée sur l'autel de la productivité, de la rentabilité et de la compétitivité mondiale ; une mutation trop lente voire insignifiante du système énergétique des pays développés (et système de transports correspondants) fondé actuellement sur le pétrole et le nucléaire. Un développement durable est non seulement urgent, il est la seule voie possible si l'on veut lutter efficacement contre la montée de l'effet de serre et le changement climatique global dont les effets sont de plus en plus mesurables ; la dégradation des terres agricoles est telle aujourd'hui que 33 pays au monde souffrent d'insuffisance alimentaire structurelle : c'est la famine. Il en va de même de l'état des mers et des côtes : à cause d'une surexploitation effrénée par une industrie de la pêche, aveuglément

par la voracité des marchés de consommation des pays les plus riches, le capital piscicole mondial s'amenuise de jour en jour.

POURTANT...

L'ACCÈS À L'EAU EST UN DROIT HUMAIN, INDIVIDUEL ET COLLECTIF...

D'après la Déclaration finale de la première grande conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue à Mar del Plata (Argentine) en 1977 : "tout le monde a le droit d'accéder à l'eau potable en quantité et en qualité égales pour ses besoins essentiels",

D'après le paragraphe 18.47 de l'Agenda 21 approuvé à Rio de Janeiro en 1992 et signé par les Chefs d'État et Premiers ministres de 130 pays : "all peoples, whatever their stage of development and their social and economic conditions, have the right to access to drinking water in quantities and of quality equal to their basic needs",

D'après les nombreuses résolutions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et les conférences mondiales de la FAO, de l'OMS, de l'UNESCO.

À ces multiples occasions, il a été affirmé que l'accès à l'eau est une composante fondamentale, du droit à l'alimentation, du droit à la santé, du droit au logement.

Cependant, en mars 2000... à La Haye :

Les ministres représentant 118 États du monde réunis à La Haye à l'occasion du Second Forum Mondial de l'Eau ont signé une Déclaration ministérielle par laquelle ils ont refusé de considérer l'accès à l'eau comme un droit humain. Ils ont, en revanche, déclaré que l'accès à l'eau doit être considéré comme un besoin vital.

En outre, s'alignant ainsi sur les mêmes thèses et positions des entreprises privées de l'eau, ils ont affirmé que l'eau doit être traitée principalement comme un bien économique dont la valeur doit être déterminée par le marché selon le "juste" prix défini sur la base du principe de la récupération du coût total (monétaire).

L'EAU - nous ont dit en cœur les ministres de 118 pays, les dirigeants des entreprises multinationales de l'eau telles que Vivendi, Suez-Lyonnaise des Eaux, Nestlé, Thames Water, Nuon, Biwater et les experts, les bureaucrates, les scientifiques membres du Conseil Mondial de l'Eau, du Global Water Partnership, de la Commission Mondiale de l'Eau au 21^{ème} siècle, sans oublier les représentants de la Banque mondiale, EST UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS RARE ET CHÈRE. Destinée - selon eux - à rester rare et à devenir encore plus chère, l'eau doit être considérée comme l'OR BLEU DU 21^{ème} SIÈCLE. Dès lors, les guerres économiques et géo-statistiques du 21^{ème} siècle seront des "guerres de l'eau".

À La Haye, selon l'ordre du jour politique mondial de l'eau défini par l'alliance entre les politiques, les leaders des entreprises multinationales privées et l'élite techno-scientifico-bureaucratique internationale, la solution aux problèmes de l'eau de par le monde passe par l'économie (de marché) selon les principes, les dispositifs et les modalités de l'INTEGRATED WATER RESOURCES MANAGEMENT, modèle proposé par la Banque mondiale et mis au point dans les détails par le Global Water Partnership (lié à la Banque Mondiale et soutenu par les compagnies multinationales de l'eau).

Conformément à la thèse que l'eau douce de bonne qualité deviendrait de plus en plus rare et chère, en raison de l'augmentation de la demande liée à la croissance démographique et des coûts élevés des activités de dépollution et de contamination des ressources existantes, les solutions proposées par les "dominants" (la plupart des gouvernements des pays occidentaux, les compagnies multinationales de l'eau et de l'industrie de l'environnement, les techniciens-bureaucrates internationaux liés à la Banque mondiale, à l'OCDE, à l'Union européenne tournent autour de deux axes :

La gestion de la demande, moyennant des mesures destinées, par exemple, à diminuer les gaspillages, à réduire les utilisations inefficaces en agriculture, en industrie, domestiques, à valoriser les usages à haute valeur ajoutée. À cet égard la solution-maître selon les "dominants est l'augmentation du prix de l'eau ("donner le "juste" prix à l'eau) car selon eux l'état déplorable de l'eau serait dû au fait que l'eau ne coûte pas grand chose, qu'elle est considérée comme "gratuite". Plus l'eau est chère, plus les utilisateurs - disent-ils - en feront un usage "rationnel" ce qui réduira les consommations inutiles et inefficaces. Ils proposent donc, d'appliquer le principe "pollueur-payeur" ; d'abolir tout subside à l'agriculture et à l'industrie (accés à l'eau à des tarifications spéciales) ; de déterminer le prix de marché de l'eau sur la base du principe du "full cost recovery". Pour eux, la gestion de la demande est une affaire essentiellement de politique de prix. La participation des utilisateurs à la gestion qu'ils proposent comme l'un des principes inspirateurs de leur politique mondiale et locale de l'eau est destinée à permettre une sensibilisation et l'adhésion des utilisateurs à la priorité du "juste prix".

La gestion de l'offre, moyennant des mesures visant :

- à rendre plus mobile les ressources existantes entre les zones "riches" en eau et celles qui en manquent. Via des solutions technologiques : améliorer sur le plan qualitatif et des coûts le transport sur des longues distances par "tankers", par aqueducs ou par d'autres moyens "nouveaux" (ballons gigantesques flottants sur la mer...) ;
- à augmenter les ressources d'eau utilisables. De nouveau par des moyens technologiques tels que principalement le dessalement de l'eau de mer.

La banque privée suisse Pictet, qui vient de lancer en janvier 2000 un fonds d'investissement international sur l'eau, autour de 80 valeurs boursières (autant d'entreprises spécialisées dans le domaine de l'eau) considère que, à l'instar de l'expérience française, des entreprises bien gérées jouissent dans le secteur de l'eau de profits élevés, au-dessus de moyenne, notamment en ce qui concerne leurs activités internationales. Le fonds prévoit qu'en 2010, le nombre potentiel de personnes desservies par le secteur privé s'élèvera à 1,6 milliard (aujourd'hui le secteur privé dessert moins de 300 millions de personnes). Il estime aussi que les dépenses actuelles ne représentent que 35 à 45% de ce qu'il sera nécessaire de dépenser au cours de la décennie. Ces dépenses s'élèveraient à environ 980 milliards de US dollars en 1995 et 2005 dont 270 en Asie, 220 en Amérique latine et 80 en Afrique. Un marché plus qu'appétissant... que la privatisation des services de distribution de l'eau et de traitement des eaux usées se répandra à un rythme rapide. Si l'exemple de la Banque Pictet est suivi par d'autres sociétés financières, on assistera à la prise de contrôle de l'eau par les marchés financiers qui fixeront "le prix mondial de l'eau" (sic !).

Nous proposons une politique mondiale (et locale) de l'eau ayant comme objectif

le droit à la vie pour tous en 2020

POUR UN CHANGEMENT DE POLITIQUE À PARTIR DE QUATRE PRINCIPES FONDAMENTAUX

À

PREMIER PRINCIPE

L'accès à l'eau, source de vie non substituable, est un droit humain, individuel et collectif, fondamental. Le droit d'accès vaut également pour tous les autres organismes vivants.

Ce droit est indissociable d'un devoir : l'eau est un bien commun patrimonial de l'humanité : il est du devoir de chacun de préserver sa qualité et d'en faire une utilisation qui ne compromette pas son renouvellement.

Assurer l'accès à l'eau pour tous et promouvoir une utilisation soutenable des ressources en eau sont de responsabilités collectives. Il est du devoir de la société des humains de promouvoir et de mettre en oeuvre une gestion de l'eau. Cette responsabilité revient aux pouvoirs publics et doit être exercée au plan local (communauté villageoise, ville...), régional, national, international et mondial, par des institutions démocratiques (démocratie directe, participative, représentative).

On a estimé à 850 milliards de US dollars le montant total des investissements nécessaires pour atteindre l'objectif de l'accès à l'eau pour tous (eau potable, assainissement, traitement des eaux usées). Cela représente quelque 100 milliards de dollars de plus que les dépenses militaires annuelles mondiales. Également sur une période de 10 à 15 ans, les investissements annuels nécessaires au plan mondial seraient des montants compris entre 85 et un peu moins de 60 milliards. Pour mémoire : les Américains du Nord et les Européens occidentaux dépensent annuellement environ 23 milliards de dollars pour les cosmétiques. Il est à souligner également que sur les 2000 milliards de dollars qui circulent tous les jours dans le monde, 90% sont issus uniquement de la spéculation financière, seuls 10% étant liés à une production réelle.

DEUXIÈME PRINCIPE

La propriété de l'eau et la gestion des services d'eau (distribution et traitement des eaux usées) doivent rester ou redevenir partie intégrante du domaine public.

Les connaissances scientifiques, techniques, financières de gestion accumulées au cours de l'histoire font partie du patrimoine commun d'un pays et de la Communauté internationale. De très nombreux cas de gestion commune (par des collectivités villageoises ou des populations indigènes) et/ou publique (à l'échelle d'un pays : par exemple en Suisse, en Allemagne, dans les pays occidentaux...) démontrent en abondance que la propriété et la gestion publique de l'eau et des services d'eau sont productrices d'efficacité, de justice et de solidarité.

Les services de distribution et d'assainissement ont un coût. Le principe de la gratuité pour l'accès au minimum vital d'eau en quantité et qualité, signifie que l'ensemble des coûts encourus pour la distribution de cette quantité et qualité d'eau - et son traitement - est pris en charge par la collectivité. Dès lors, l'eau n'est jamais gratuite même si les prix payés par les utilisateurs (consommateurs domestiques, agriculteurs ou industriels) sont très bas. Les prix bas expriment une volonté de subside de la part des pouvoirs publics en faveur de certaines catégories d'utilisateurs.

TROISIÈME PRINCIPE - QUELLE TARIFICATION ?

L'eau doit contribuer à la solidarité de vie entre communautés, pays, sociétés, sexes et générations.

Ce n'est pas parce que les ressources en eau douce sont inégalement distribuées sur Terre, ou parce que le revenu est aussi très inégalement réparti entre les États humains et les pays de la planète, qu'il doit y avoir inégalement d'accès à l'eau entre personnes et communautés humaines.

Il est temps que l'eau cesse d'être, dans de nombreuses régions du monde, source de grandes inégalités entre les hommes et les femmes, ces dernières supportant tout le fardeau des activités domestiques liées à l'eau.

Il y a encore aujourd'hui, à l'aube du troisième millénaire, trop de conflits entre utilisateurs alternatifs et trop de guerres entre États voisins, à cause de l'eau.

QUATRIÈME PRINCIPE

Toute politique de l'eau implique un haut degré de démocratie au niveau local, national, continental, mondial.

Les dispositifs de la démocratie représentative doivent être renforcés par la création d'assemblées parlementaires au niveau des grands bassins, au niveau des communautés de rivières, ainsi que par la création d'un "parlement mondial de l'eau" tel que déjà mentionné.

Un champ considérable est ouvert aux dispositifs de la démocratie participative au niveau des villages, des villes, des bassins aquifères, des régions.

Des cadres réglementaires clairs au niveau international et mondial doivent faire émerger et rendre visible la politique durable et solidaire de l'eau au niveau de la communauté mondiale. Les instances parlementaires proposées sont appelées à jouer un rôle fondamental dans la construction d'un droit mondial de l'eau au cours des vingt prochaines années.

Nous pensons aussi qu'il est urgent et indispensable de (re)valoriser les pratiques locales et traditionnelles. Un patrimoine considérable de savoirs et de compétences et de pratiques communautaires solidaires, d'une très grande efficacité, a été dilapidé. Il risque d'être détruit encore davantage dans les années à venir.

RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION NORD-SUD

Celle-ci a faibli au cours des années 90. En outre, de nombreuses zones du monde ont été et sont toujours en proie aux dérives locales, la communauté internationale (l'ONU en particulier) rencontrant de plus en plus de difficultés pour mettre en œuvre une politique mondiale d'actions en faveur du développement social et économique et de la résolution des conflits.

Le Sommet du P7 propose de promouvoir les actions de coopération prioritaires suivantes. À ce titre, il s'agit de :

- multiplier et renforcer les dispositifs de démocratie locale, régionale, dans le cadre d'une gestion par bassins et internationale. Les contrats de bassins devraient devenir une des formes par lesquelles les populations assureraient la gestion commune et solidaire de l'eau ;
- promouvoir la formation sur place des populations locales (non limitée aux agents techniques et aux experts) en matière d'évaluation des problèmes et des alternatives en fonction de l'objectif "droit d'accès à l'eau pour tous et gestion écologique des ressources" ainsi que d'évaluation des moyens et des résultats des réalisations antérieures ;
- suivre et mettre en pratique les principes et les dispositifs proposés par "Green Cross International" en matière de résolution des conflits liés à l'eau.

On ne saurait minimiser le problème. Il est fondamental pour le reste. Cela ne signifie pas que l'on considère que les problèmes rencontrés dans les zones rurales seraient de moindre importance, mais que la solution aux problèmes des zones rurales passe par une maîtrise des problèmes liés à l'explosion urbaine (dont l'une des mesures consiste à freiner une telle urbanisation).

Le P7 propose la réalisation de "plans d'action" ("De l'eau pour les villes d'Afrique", "De l'eau pour les villes d'Asie", etc.) ciblés sur des objectifs particuliers, adaptés au contexte de chaque continent. Les "plans d'action" seraient sous-continentaux ou continentaux. Ils se fondent sur une triple expression de coopération : entre les villes et les populations de plusieurs pays des continents considérés ; entre les villes considérées et les populations d'un certain nombre de villes du "Nord" ; entre les organisations des Nations Unies directement concernées (FAO, OMS, UNESCO, UNICEF, PNUD, PNUE).

Il s'agit, à cet égard, de promouvoir, au Sud comme au Nord, une agriculture écologique basée essentiellement sur les ressources locales et les éco-technologies, coopérative, à l'échelle de communautés régionales. Il est urgent de revoir, à bref délai, les systèmes d'irrigation en usage qui - tout le monde le sait - sont largement en cause dans les déséquilibres hydrologiques (déperditions par évapo-transpiration). Il faut, également, ne pas tomber dans le piège de l'offre "d'eau virtuelle" (importation de produits agricoles à haute consommation d'eau, pour réduire ainsi la quantité d'eau nécessaire localement utile à la production des mêmes produits). Une agriculture moins vorace en eau ne signifie pas une augmentation de la dépendance agricole et alimentaire vis-à-vis des producteurs du grand agro-business capitaliste mondial dans le cadre du "libre commerce" !

ACQUISITION OU COOPÉRATION DE LA CAPACITÉ DE DÉFINIR "L'ORDRE DU JOUR" DE LA POLITIQUE MONDIALE (ET LOCALE) DE L'EAU

Le P7 recommande, à cette fin :

- aux différentes coordinations internationales des ONG particulièrement actives à Seattle, à Washington, ainsi qu'aux réseaux internationaux de parlementaires ;
- à la COMMISSION EUROPÉENNE :

la réalisation d'une étude sur les conséquences économiques, sociales et politiques de l'application du principe du "full cost recovery" que la Commission présente en matière de politique de prix dans le domaine de l'eau. Ce principe est proposé aussi par la Banque mondiale, le Conseil Mondial de l'Eau, le Global Water Partnership (lié à la Banque Mondiale) et la Commission Mondiale de l'Eau au 21^{ème} siècle.

Quelle serait, en cas d'application, l'impact sur la capacité de l'Union européenne d'une politique mondiale de l'eau autonome par rapport à celle poursuivie par les grandes compagnies mondiales de l'eau et les fonds d'investissement privés mondiaux qui, depuis janvier 2000, sont entrés dans le domaine de l'eau (cas du "Water Fund" créé par la Banque suisse Pictet) ?

RENFORCER LA PRÉSENCE ACTIVE DANS LES INSTANCES, LES LIEUX ET LES "RENDEZ-VOUS" INTERNATIONAUX OÙ SE DÉFINISSENT LES PRINCIPES ET SE DÉCIDENT LES MOYENS ET LES ACTIONS INFLUENÇANT LA POLITIQUE DE L'EAU

Dans ce but, il est recommandé, en plus de ce qui a été déjà mentionné :

- de proposer au PARLEMENT EUROPÉEN d'approuver l'initiative d'un rapport d'initiative parlementaire sur "la politique mondiale de l'eau" et la contribution de l'Union européenne à la réalisation au cours des 20 prochaines années de l'objectif de l'accès à l'eau potable pour tous" ;

- d'inviter toutes les forces parlementaires démocratiques d'Europe à présenter à la Conférence de Genève (Copenhague + 5), fin juin 2000, des propositions communes sur le droit humain à l'eau dans le cadre de la lutte pour l'éradication de la pauvreté ;

- aux PAYS DU "P7" de constituer, dès ce sommet, un "Groupe de vigilance sur le droit humain à l'eau" dont le but sera d'assurer, à l'avenir, une présence active (critique et constructive) dans les principales conférences continentales et internationales des Nations Unies et organisations membres ayant un impact direct en matière d'eau, afin d'y défendre et promouvoir de manière systématique et cohérente l'objectif de la réalisation d'ici l'an 2020 du droit à l'eau pour tous.

Fin de la Déclaration

WATER, A RIGHT TO LIFE

Declaration of the 4th P7 Summit of the World's Seven Poorest Countries

À

The problem : an intolerable present

Out of a global population of six billion people, 1.4 billion do not have access to potable water (around 1.7 billion, according to the World Health Organization). World Water Vision (The Hague, March 2000) says that more than three billion people lack access to sanitary services.

The deterioration of water resources is becoming more serious and generalized. The Great Lakes region in North America is severely polluted and will be so for one or two generations to come. The pollution of rivers in India has become catastrophic. Similar problems are found in the rivers of Slovakia, Poland and western Russia. The Colorado in the south-western US no longer reaches the sea. In northern China, over an area consisting of millions of hectares, the groundwater level is declining by about one meter per year. Irrigation is the main culprit. Water contaminated by arsenic in Bangladesh and in Bengal could threaten the lives of more than 50 million people.

In the meantime, the profits of Vivendi and Suez-Lyonnaise des Eaux (respectively the largest and second-largest companies specialized in water distribution and waste water treatment) have continued to grow during the 1990s. Big multinationals selling bottled mineral water, such as Nestle-Perrier and Danone, are also doing well. Water has, in fact, become a very profitable business. The degradation of water resources makes them more rare, and thus increases the value of those that have been preserved.

Disastrous uses of water

Thirsty, inefficient and wasteful industrial farming methods.

In both Northern and Southern countries growing non sustainable demand and use by industry.

Huge dams : powerfull follies.

Nonsustainable and unjust use of water generates conflicts and water wars threatens peace and cooperation.

Worrying consequences for sustainable development

The intolerable water situation is symptomatic of the deplorable (and unacceptable) management of all of the Earth's natural resources, among them : the scandalously rapid deforestation of the planet; expanding desertification; biological diversity is being sacrificed; systems of energy use (and the corresponding transport systems), based on petrol and nuclear energy, which are changing too slowly in developed countries and rapidly being introduced in Southern countries; the deterioration of farmland.

HOWEVER...

ACCESS TO WATER IS A HUMAN, INDIVIDUAL AND COLLECTIVE RIGHT

According to the final declaration of the first big United Nations conference on water resources, which was held at Mar del Plata, Argentina, in 1977: "Everyone has the right to access to drinking water in quantities and of quality equal to their basic needs".

According to paragraph 18.47 of Agenda 21, which was approved in Rio de Janeiro in 1992 and signed by the heads of state and prime ministers from 130 countries: "All peoples, whatever their stage of development and their social and economic conditions, have the right to access to drinking water in quantities and of quality equal to their basic needs".

According to numerous resolutions of the UN Human Rights Committee and the world conferences of the FAO, the WHO, and UNESCO.

On many occasions, it has been stated that access to water is a fundamental part of the right to food, the right to health, the right to housing.

Proposals made at The Hague in march 2000 violate the fundamental water rights of people.

Ministers representing 118 countries meeting in The Hague for the 2nd World Water Forum signed a ministerial declaration in which they refused to consider access to water as a human right.

Speaking in unison, ministers from the 118 countries, the heads of multinationals such as Vivendi, Suez-Lyonnaise des Eaux, Nestle, Thames Water, Nuon, and Biwater, experts, bureaucrats, scientists from the World Water Council, the Global Water Partnership, the World Water Commission for the 21st Century, and the representatives of the World Bank told us that WATER as BLUE GOLD will generate the war in the 21st century.

According to the political water agenda defined at The Hague by the alliance between politicians, leaders of private multinational water companies, and the international techno-scientific-bureaucratic elite, the solution to the world's water problems should be dealt with via the market economy. This model is proposed by the World Bank and a detailed plan was drafted by the Global Water Partnership, which is linked to the World Bank and supported by multinational water companies.

We reject the solutions proposed by the World Water Forum in The Hague Water should not be treated as an economic commodity. Water rights can not be guranteed through management by a private global water industry.

The logic underlying these proposals is the development of a highly profitable private global water industry. In this context, the private Swiss bank Pictet, which in January 2000 launched an international water fund comprising stocks from 80 companies specialising in water. If other financial institutions follow the example of the Banque Pictet, we will see water come under the control of financial markets that will fix a "world price for water" (sic!)... This scenario, the treatment of water as a kind of "petroleum" to be bought and sold, is already under way - and it is unacceptable.

Â

The solutions proposed by the P7

FOR A POLICY CHANGE BASED ON FOUR FUNDAMENTAL PRINCIPLES

Â

FIRST PRINCIPLE

Water is the basis of life.

It is the basis of integrity of ecosystems and sustenance of all species, including humans.

Access to water, a non-substitutable source of life, is an individual, collective and fundamental human right and its conservation is fundamental collective human responsibility. All living beings have a right to water. As water is part of humanity's common heritage.

Water is more than an economic commodity.

Water is not merchandise.

Treating water as a kind of "petroleum" is unacceptable. Water is a commons and the cultures that protect it as commons need to be protected rejuvenated and reinvented. Ensuring access to water for all and promoting its sustainable use are collective responsibilities, in the interest of all people and species of the planet, and with a view to future generations.

SECOND PRINCIPLE

Water quality and the management of water services (distribution and wastewater treatment) must remain under control or brought once again into the community and public domain.

Scientific, technical, financial and managerial knowledge accumulated throughout history is part of the common heritage of a country and of the international community.

Especially in Asia, Africa, Latin America, and Central and Eastern Europe, it is urgent to establish plans (at local continental, inter-regional and basin levels) to promote the development of water services and put into place democratic means of action at the different levels. In addition, cooperative and mutualistic companies (local, regional, national, or continental) must be created to ensure that water services are provided on an appropriate, competent, and efficient economic and financial basis.

Distribution and remediation services come at a cost. The principle of free access to a necessary minimum of clean water means that the associated distribution and purification costs must be assumed by the community. Water is therefore never free even if the prices paid by the users (domestic consumers, farmers or industry) are very low. The low prices express the will of public authorities to respect the water right of its citizen.

AT WHAT PRICE ?

The principle of "full cost recovery" or the principle of the user-payer is not a good criteria. It fails to take into consideration non-monetary and social costs, as well as environmental costs. This recipe hides the huge subsidies

provided to private corporations in terms of aid and public financing. Public funds should only be used for building public assets and public delivery systems.

THIRD PRINCIPLE

Water policy requires a high degree of democracy at local, national, continental and world levels. By definition, water can only be managed democratically in a decentralised manner.

Water is a matter of citizenship and democracy

The best managers of water are citizens and local communities. Solutions based on capital intensive and mega technologies - when they are not downright counter-productive, as in the case of large dams and large-scale desalination - can never be a substitute for participatory democracy.

The mechanisms of representative democracy needs to support participatory democracy. This must be reinforced by the creation of local parliamentary assemblies for large basins and river communities, as well as by the establishment of the World Water Parliament mentioned above. A wide field is now open to participatory democracy at the level of villages, cities, basins, and regions. Clear regulatory frameworks at the international level would aid in the formation of a durable and responsible world water policy, while at the same time making it more visible to the world community. The parliamentary bodies that have been proposed would be called to play a fundamental role in the construction of a world right to water.

We also believe that it is urgent and indispensable to recognise local and traditional practices. Much of the heritage of knowledge and community practices that encourage solidarity has already been squandered, and it runs the risk of being totally destroyed in the years to come.

FOURTH PRINCIPLE

Water should contribute to solidarity between communities, countries, societies, generations, and the sexes.

The fact that freshwater is unequally distributed around the Earth, and that wealth is unequally distributed among people and countries, does not necessarily mean that unequal access to water should exist.

Inequality in the distribution of resources and wealth does not mean that water-rich populations and wealthy people can do as they please with water, even selling or buying it abroad for maximum profit or enjoyment. Water cannot be exported according to market logic.

Undemocratic control over water leads to wars and conflicts. Water democracy will create conditions of peace.

OPERATIONAL PROPOSALS

These concern the following fields of action:

- North/South and South/North, South/South cooperation, which needs to be thoroughly revised to resist - and promote alternatives to - the market driven globalisation which is leading to enhanced unequal redistribution and production of wealth and comodification of natural resources.
- Strongly encouraging the active participation of democratic forces from northern and southern countries in those international bodies and conferences that are defining the principles, operating frameworks and practical mechanisms of policies and actions that have an impact on water policy.
- The adoption by industrialised northern countries, and especially the European Union, of policies defending peoples fundamental water rights and promoting universal access to water and the democratic and environmentally sound management of the world's water resources.

A REINFORCING/RENEWING NORTH-SOUTH COOPERATION

This cooperation was weakened during the 1990s. In addition, many areas of the world fell prey to local and regional problems, making it difficult for the global community (the United Nations in particular) to implement policies in favour of social and economic development and conflict resolution.

The P7 Summit calls for the protection - or restoration - of water resources and ecosystems within the framework of a public policy of water sharing and management at local, national and the international and continental levels. This would involve :

- multiplying and reinforcing the ability of local and regional democratic bodies to participate in both basin-by-basin and international management. Contracts for basin management should become one of the ways populations ensure that water is managed for the common good;
- strengthening local community initiatives for which conservation, and sustainable water use promoting the training of local populations (not just technicians and experts) so they can evaluate means, results, and problems, and formulate alternatives that fulfil the goal of the "universal right to water and environmentally sound resource management".

The P7 calls for the development of action plans (Water for the cities of Africa ; Water for the cities of Asia, etc.) with goals specific to each continent. These action plans would be drawn up for an entire continent or sub-continent. They would encourage three kinds of cooperation : that between the cities and populations of several countries in the continents concerned ; between these cities and the populations of a number of northern cities ; and between the UN bodies that are directly involved (FAO, WHO, UNESCO, UNICEF, UNDP, UNEP).

Efforts to eliminate the "water-hunger" cycle by attacking the current system of agricultural production, in all its variation and diversity, which remains under the domination of multinational agribusiness and large distributors. In the south and in the north, environmentally sound, cooperative farming based primarily on local resources and eco-technologies should be encouraged at the level of regional communities. Irrigation systems - which everyone knows to be a primary cause of water imbalances (mainly through losses due to evaporation) - need to be examined urgently. Furthermore, the trap of "virtual water" - whereby farm products that require large quantities of water are imported, thus reducing the quantity of water needed locally to produce the same products - must be avoided. Developing an agricultural sector that requires

less water could still result in farm and food sectors that are increasingly dependent on large agribusinesses operating under the free trade system.

REGAINING THE PEOPLE'S CAPACITY TO DEFINE THE WATER AGENDA FOR LOCAL, NATIONAL AND GLOBAL SYSTEMS

The P7 calls :

- on international umbrella organisations of NGOs that were particularly active in Seattle and Washington and on international networks of parliamentarians;
- to establish a "Support Committee" for the world campaign for the Human Right to Water and give it the task of drafting a report on Chapter 18 of Agenda 21. This report will be presented to the Rio Conference +10 in Bonn in 2002 and to the 3rd World Water Forum in Tokyo the same year;
- on the European Commission to carry out an independent study informed by peoples initiatives on steps to ensure a water democracy.

REINFORCING PARTICIPATION IN THE INTERNATIONAL BODIES AND CONFERENCES THAT DEFINE THE PRINCIPLES, MEANS AND ACTIONS THAT HAVE AN IMPACT ON WATER POLICY

In this area, in addition to the actions already mentioned, the P7 calls on the European Parliament:

- to approve the drafting of a report, on its own initiative, on "global water policy" and on the contribution the European Union can make to achieving water democracy based on fundamental water rights of all peoples;
- to invite all democratic parliamentary forces in Europe to present to the Geneva Conference (Copenhagen + 5) in June 2000 common proposals on the human right to water, which is part of the fight against poverty Asks the P7 countries;
- to create, as of this summit, an "Oversight Group for the Human Right to Water." This group would be responsible for actively participating - both critically and constructively - in the primary continental and international conferences of the United Nations and member organisations that have a direct impact on water policy. The group would systematically and coherently provide alternatives to proposals for privatisation of water and ensure sustainable and equitable water use. .

End of the Declaration